

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Séance du 09 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à dix- neuf heures trente, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le trois mars deux mil vingt-six se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame GAUTHIER MEYER Christiane, Présidente du CCAS.

PRESENTS : Christiane GAUTHIER MEYER, Sylviane TURCHETTI, Murielle SALCEDO, Corinne GALLIEN (arrivée à 19h44), Geneviève FOUGERONT, Thierry VERGER, Isabelle FAYOLLE, Jeannine LIABEUF, Eliane PAVIOT, Patrick MASAT, Pascale HERAUD, Edith BOUTILLER, Cécile BRIEL

ABSENTS : Christophe VAGINAY, Frédéric DUMOUCHEL, Christophe FAVRE, Henri MEYER,

Secrétaire de séance : Geneviève FOUGERONT

Nombre de membres en exercice : 17 Présents : 13 Votants : 13
--

**DEL 2026 04 Approbation du compte administratif – Résidence autonomie 2025
(Votée à la majorité moins une abstention : Isabelle FAYOLLE)**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-31, L2211-21, L2343-1 et 2, R2342-1 à R2342-12.

Vu le budget primitif 2025,

La Présidente expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2025. Madame Christiane GAUTHIER MEYER, Présidente du CCAS ayant quitté la séance et le conseil d'administration siégeant sous la vice-présidence de Madame Sylviane TURCHETTI, conformément à l'article L2121-14 du code des collectivités territoriales.

La présidente ayant préalablement quitté la salle des débats,

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration du CCAS à l'unanimité des membres présents adopte le compte administratif du budget de la résidence autonomie Gai Soleil de l'exercice 2025 arrêté comme suit :

◆ **Section d'exploitation**

Dépenses : 194 173.63 €

Recettes : 210 780.10 €

Résultat de l'exercice 2025 : 16 606.47 €

Report excédent antérieur : 68 036.24€

Résultat définitif 2025 : 84 642.71€

- Section d'investissement

Dépenses : 15 889.33€

Recettes : 25 094.17€

Résultat de l'exercice 2025 : 9 204.84

Report excédent antérieur : 68 320€

Résultat définitif 2025 : 77 524.84€

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 10/03/2026

La secrétaire

Geneviève FOUGERONT



La Vice-Présidente du CCAS,

Christiane GAUTHIER MEYER

